



**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**Jean-Marc Drolet est le lauréat 2015 du prix Henri-Paul-Gagnon**  
**Une contribution exceptionnelle à la vie syndicale**  
**des producteurs forestiers québécois**

**Saint-Georges, 4 juin 2015** – Dans le cadre de son 46<sup>e</sup> congrès tenu à Saint-Georges en Beauce, la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) a remis aujourd'hui le prix Henri-Paul-Gagnon à M. Jean-Marc Drolet, qui a cumulé 40 années de services, dont 27 comme directeur général au Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le travail accompli par M. Drolet permet aux producteurs forestiers d'un vaste territoire situé de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent d'œuvrer dans un meilleur environnement d'affaires notamment par la continuelle évolution de leur plan conjoint de mise en marché et la diversification des services qui leur sont offerts.

Afin d'accroître le pouvoir de négociation des producteurs forestiers, M. Drolet a participé activement en 1978 au regroupement de sept plans conjoints pour former le territoire du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il a grandement contribué à la mise en place d'une agence centrale de vente responsable de la négociation avec les entreprises forestières et du paiement aux producteurs et aux transporteurs. Il a aussi travaillé à mettre en place un système de contingents pour assurer un partage équitable des marchés entre producteurs. Désirant offrir aux propriétaires forestiers des moyens collectifs pour aménager leurs forêts, M. Drolet s'est impliqué dans la création de six groupements forestiers, ainsi que dans la mise en place du plus important service technique d'aide individuelle au Québec. Pour répondre aux besoins grandissants de plants forestiers destinés au reboisement, M. Drolet a coordonné la création du Centre de production de plants forestiers de Québec, une importante pépinière forestière privée. Il a également contribué à de nombreuses initiatives d'information et de formation des propriétaires de boisés notamment par la création du Fonds forestier des producteurs de bois de la région de Québec et du journal L'information du forestier.

« M. Drolet a travaillé activement pour améliorer l'environnement d'affaires des producteurs forestiers. Sa contribution permet aujourd'hui de voir des résultats dans l'implication syndicale des producteurs forestiers, la culture forestière chez les propriétaires de boisés, ainsi que dans le potentiel de mise en valeur des forêts privées » a souligné M. Pierre-Maurice Gagnon, président de la FPFQ et fils de feu Henri-Paul Gagnon.

**Le prix Henri-Paul-Gagnon**

*Rappelons que le prix Henri-Paul-Gagnon est décerné annuellement à une personne ayant contribué de façon exceptionnelle à la vie syndicale dans le secteur de la forêt privée. Institué en 2010, le prix est attribué à la mémoire de M. Henri-Paul Gagnon, originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, président fondateur de la Fédération en 1970.*

**À propos de la FPFQ**

*La Fédération des producteurs forestiers du Québec est l'organisation provinciale qui travaille à la promotion des intérêts de 130 000 propriétaires forestiers de tous les milieux sociaux, dont 35 000 producteurs forestiers. L'action régionalisée de ses treize syndicats et offices vise la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises, ainsi qu'une commercialisation ordonnée des bois en provenance de ces territoires.*

-30-

**Renseignements :****Marc-André Rhéaume**

Fédération des producteurs forestiers du Québec

T. 450 679-0530 poste 8205 | [marheume@upa.qc.ca](mailto:marheume@upa.qc.ca)